



## **Mon Courtier Energie respecte le plan de marche Contenu réservé aux abonnés**

Un peu moins de deux mois après son introduction sur Euronext Growth, le 31 mai, **Mon Courtier Energie** a donné de ses nouvelles, mardi, à l'annonce de son chiffre d'affaires semestriel. Cette société lancée en 2017 à Bordeaux s'est fait une spécialité du courtage en électricité et gaz, agissant comme intermédiaire entre les fournisseurs d'énergie et une clientèle de PME-PMI auxquelles les distributeurs n'ont pas un accès facile. Ces entreprises petites et moyennes, non concernées par les tarifs réglementés d'EDF, sont soucieuses d'optimiser et d'externaliser leur facture d'énergie, encore plus dans un marché où les prix sont élevés et volatils.

Après avoir doublé son chiffre d'affaires en 2022, à 19,2 millions d'euros, **Mon Courtier Energie** ne compte pas refaire les mêmes étincelles en 2023, mais ses facturations à six mois ont augmenté de 24 %, à 10,5 millions.

Conforme aux prévisions

Cette progression « est conforme à ce que nous attendions, et même un peu supérieure sur un plan annuel », a commenté pour nous **Charlie Evrard**, le PDG et fondateur de la société (dont il détient 18 %). Lors de son entrée en Bourse, l'entreprise n'a pas fourni d'objectifs précis pour 2023, mais Midcap, le bureau d'analyse qui l'accompagne depuis l'introduction, vise toujours des facturations de l'ordre de 22 millions.

**Charlie Evrard** confirme, lui, la trajectoire donnée pour 2025, soit un chiffre d'affaires supérieur à 40 millions, dont 15 % à l'international, et un bénéfice d'exploitation d'environ 5 millions.

Au premier semestre, l'entreprise « a gagné quatre mille clients et ouvert trois nouvelles agences, à Chambéry, Grenoble et Sarlat », portant à vingt-six leur nombre, met en avant le PDG. Pour étendre ce réseau, **Mon Courtier Energie** s'appuie sur des partenaires opérant sous licence de marque (ils apportent les fonds pour créer les agences mais bénéficient de supports, notamment informatiques, du groupe bordelais). Ils sont aussi actionnaires de la nouvelle recrue en Bourse.

Si la cotation a renforcé l'intérêt de clients potentiels pour le groupe, elle a accru également sa notoriété auprès de courtiers susceptibles d'intégrer ses agences commerciales et auprès de fournisseurs d'énergie « qui ne travaillaient plus ou pas avec nous », se félicite **Charlie Evrard**. Même si les prix de marché du gaz et de l'électricité ont reflué depuis la flambée de 2022, les seconds restent élevés, ce qui crée des conditions favorables pour attirer de nouvelles entreprises clientes. « Nous ne voyons pas de raison qu'il y ait de mauvaises nouvelles au second semestre », assure **Charlie Evrard**.

Conseil Investir

C. L. C.

